



## **UNION EUROPÉENNE**

**Conseil Permanent de l'OSCE N° 833  
Vienne, le 4 novembre 2010**

### **Réponse de l'Union européenne aux trois Représentants personnels de la Présidence en exercice pour la tolérance et la non-discrimination**

---

L'Union européenne souhaite la bienvenue au Conseil permanent aux trois Représentants personnels de la Présidence en exercice pour la tolérance et la non-discrimination, M. Mario Mauro, le rabbin Andrew Baker et l'Ambassadeur Adil Akhmetov et les remercie pour leurs rapports.

L'Union européenne remercie les trois représentants pour leur action en faveur de la promotion des engagements de l'OSCE en matière de lutte contre les discriminations et du suivi de leur mise en œuvre par les États participants. Elle apporte un complément utile au rôle central du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'Homme.

Malheureusement, les discriminations et les manifestations d'intolérance et de haine sont toujours nombreuses au sein des pays de l'OSCE. La conférence de haut-niveau de l'OSCE sur la tolérance et la non-discrimination qui s'est tenue à Astana en juin dernier nous l'a une nouvelle fois rappelé. L'Union européenne souhaite donc que les trois Représentants personnels exercent leur mission, dans le cadre de leur mandat, partout où de telles discriminations se produisent, dans l'ensemble de l'espace OSCE.

Nous nous félicitons de la visite effectuée en juin dernier par les trois Représentants auprès des institutions de l'UE. Nous espérons qu'elle leur a

permis d'avoir une vue précise des actions menées par l'Union européenne. L'Union européenne est déterminée à lutter contre toute forme de discrimination. Nous récusons la notion de «discrimination institutionnelle» contre les musulmans au sein de l'Union européenne. Cette affirmation ne nous paraît pas fondée.

L'Union européenne est attachée au maintien, sous l'égide de la Présidence en exercice, d'une étroite coopération entre les représentants et le Bureau des Institutions démocratiques et des droits de l'Homme. De même, elle souhaite que les trois Représentants personnels se coordonnent aussi étroitement que possible entre eux et organisent des visites conjointes. Ceci est nécessaire pour assurer l'efficacité du travail des Représentants et la cohérence globale de l'action de l'OSCE.

La lutte contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme, l'intolérance contre les chrétiens, les juifs, les musulmans, ou toute autre religion et contre toutes les formes de discrimination est l'un des objectifs de l'Union européenne au sein de l'OSCE. Elle souhaite que ce travail soit poursuivi avec vigueur. En outre, l'Union européenne rappelle son souhait d'une meilleure prise en compte, par notre Organisation, des manifestations de haine et d'intolérance fondées sur les orientations sexuelles. Nous réitérons également notre détermination à lutter contre la discrimination envers les Roms et les Sinti.

En conclusion, l'Union européenne réitère son soutien aux efforts des trois Représentants personnels de la Présidence en exercice et les encourage dans la poursuite de leur mission.

La TURQUIE, la CROATIE\*, L'ANCIENNE RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE\*, l'ISLANDE\*\*, pays candidats; l'ALBANIE, la BOSNIE - HERZÉGOVINE, le MONTÉNÉGRO et la SERBIE, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels; le LIECHTENSTEIN et la NORVÈGE, pays de l'Association européenne de libre-échange et membres de l'Espace économique européen; ainsi que l'UKRAINE, la RÉPUBLIQUE DE MOLDAVIE, l'ARMÉNIE, la GÉORGIE, ANDORRE et SAINT-MARIN se rallient à cette déclaration.

\*La Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.

\*\*L'Islande continue à être membre de l'AELE et de l'Espace économique européen.

Swedish Presidency of the European Union  
La Présidence suédoise de l'Union européenne  
Sveriges ordförandeskap i Europeiska unionen